

PLACE AU VELO



MARSAN

le vélo au quotidien



REPONSE QUESTIONNAIRE ASSOCIATION PLACE AU VELO MARSAN

- Pratiquez-vous le vélo ? Si oui, à quelle fréquence et où ?

Je pratique actuellement peu le vélo contrairement à de nombreux colistiers (Valerie Bonnemaïson, Jean-Noel Capdeville ou encore Laurent Garrido).

J'ai, en revanche, utilisé le vélo pour travailler pendant trois ans tous les jours. Cela m'a permis de me rendre compte de la difficulté d'accès au cœur de ville sur certains axes annexes telle que la piste cyclable qui fait la jonction entre le tunnel et la place des arènes le long de l'IUT. L'hiver ce dernier est mal éclairé et le matin je n'y voyais pas grand-chose. J'ai également fait du cyclisme en club pendant 4 ans et notamment des courses en compétition (UFOLEP) avec le Saint Médard Cyclospor et le Stade Montois Cyclisme. J'ai notamment remporté la course de Maillas en UFOLEP 3eme catégorie à mes débuts puis j'ai décroché une troisième place au championnat départemental UFOLEP.

Aussi, je considère que le vélo est une alternative incontournable pour les déplacements urbains.

- Selon vous, l'agglomération Montoise est-elle une ville cyclable ? Pourquoi ?

Mont de Marsan pourrait être une ville cyclable car de nombreuses personnes, y compris beaucoup de militaires mais pas exclusivement, se déplacent à vélo.

Pour qu'elle le soit réellement il faut développer les pistes cyclables au cœur de ville puis dans les quartiers.

- Pensez-vous que la Municipalité (et l'agglomération) a réalisé suffisamment d'actions en faveur des usagers du vélo durant le dernier mandat ?

L'Agglomération n'a pas suffisamment pris la mesure de l'enjeu et n'a pas consacré les crédits nécessaires. Notre programme est basé sur une relance économique du territoire dont les retombées permettront d'améliorer le cadre de vie et notamment le développement de pistes cyclables.

- Pensez-vous que le vélo (choix multiples) :
 - est bon pour la santé OUI
 - est bon pour l'environnement OUI

- est un levier pour favoriser le commerce local OUI
 - est économique OUI
 - est un moyen de transport OUI
 - est pour les sportifs OUI
 - est fait pour tous les âges, quelle que soit la condition physique NON car cela peut s'avérer dangereux pour les autres usagers ainsi que pour le pratiquant
 - est un vecteur d'inclusion sociale OUI dans un cadre associatif ou lors d'événements ponctuels.
 - permet d'avoir des quartiers apaisés OUI
 - procure une certaine autonomie aux enfants OUI mais toujours sous étroite surveillance de l'autorité parentale
 - permet aux Montois de se rencontrer OUI
 - est un moyen de locomotion rapide OUI
 - ne sert à rien NON
- Avez-vous d'autres avis sur le vélo et la mobilité ?

La mobilité à vélo avec des pistes bien identifiées et avec une gratuité des transports publics peut permettre à certaines personnes de trouver une alternative au tout voiture. Aussi nous nous engagerons à développer au maximum ces déplacements.

Êtes-vous prêt à vous engager sur les points suivants :

- Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables. OUI
- Avoir un budget dédié au vélo, de 15€ par an et par habitant (il est de 27€ /an/habitant à Amsterdam). OUI
- Que la place allouée au vélo, ne se fasse pas au détriment des piétons. OUI
- Apaiser la circulation : repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville ainsi que celle des autres mobilités: marche, vélo, transports en commun; ces modes de déplacement doivent être rendus plus attractifs que la voiture en centre-ville. OUI c'est aussi le sens de notre programme
- D'inclure notre association, très en amont de tout projet d'aménagements de voirie (les usagers ne veulent plus subir des choix non judicieux et/ou inadaptés). OUI
- Désigner :
 - Un ou plusieurs élus "responsables ou adjoints vélo" se déplaçant à vélo ou sensible(s) à la question. OUI
 - Un responsable vélo au service voirie (lui-même usager du vélo serait idéal). OUI
- Mettre en place un comité vélo régulier (4 fois par an minimum), réunissant ces responsables et les associations d'usagers. OUI
- Mettre les zones à 30 en conformité avec la loi (aménagement garantissant une vitesse réduite, contre-sens cyclable avec signalisation verticale et horizontale). OUI

- Appliquer systématiquement les dispositions de la loi Laure lors de tout réaménagement ou de rénovation d'enrobé de la voirie en ville. OUI
- Créer une "*Journée sans voiture*". OUI mais en cœur de ville avec des exceptions (personnes âgées, personnes en situation de handicap), dans les quartiers, cela sera très compliqué notamment pour les bénéficiaires du portage de repas à domicile et pour les personnes en situation de handicap notamment
- Promouvoir une communication active en faveur du vélo. OUI
- Mettre en place des actions de prévention à destination tant des automobilistes que des cyclistes. OUI
- Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur les trottoirs et/ou les aménagements cyclables. OUI
- Créer des stationnements vélo sécurisés avec arceaux pratiques et bien visibles à proximité immédiate des écoles, lieux publics, commerces, lieux de travail. OUI
- Création d'un **Réseau Express Vélo** (REV), un réseau de pistes cyclables sécurisées et continues y compris aux carrefours, ou ronds points. Toutes les communes de l'agglomération du Marsan seront reliées à la ville-centre. Ce réseau est à démarrer dès le début du mandat et sera échelonné dans la durée avec de nouvelles pistes cyclables sécurisées réalisées chaque année. OUI dans la mesure des moyens financiers car l'agglomération possède une capacité d'autofinancement médiocre aujourd'hui.

Les candidats de la liste du Nouvel Elan Populaire restent à disposition pour rencontrer votre association et dialoguer autour de la place du vélo dans la ville de Mont de Marsan.

Très cordialement.

Jean-Baptiste SAVARY